

NOTICE
THIS MATERIAL MAY BE
PROTECTED BY COPYRIGHT
LAW (TITLE 7, U.S. CODE)

La grande famine de 1931 dans l'Ouest nigérien

Réflexions autour d'une catastrophe naturelle¹

par

FINN FUGLESTAD *

La population de l'actuelle République du Niger est composée de cinq groupes ethniques principaux ; les deux plus importants sont les Hausa (qui forment à eux seuls près de la moitié des habitants) et les Zerma-Sonrai (évalués à 21 % de la population totale)². Ces derniers, qui nous intéressent plus particulièrement, sont groupés dans l'Ouest du pays, sur les deux rives du fleuve Niger : Zerma (appelés aussi Djerma, Zaberma, Zarma, Dyerma, etc.) sur la rive gauche, Sonrai (ou Songhay, Sonray, etc.) sur la rive droite. Parlant la même langue, ces deux groupes présentent suffisamment de caractéristiques analogues pour que l'habitude ait été prise de les considérer comme un seul et unique peuple (Rouch, par exemple, classe les Zerma sous la rubrique des groupes assimilés aux Sonrai)³. Il s'agit d'une population soudano-sahélienne qui vit principalement d'une agriculture de subsistance basée sur la monoculture du mil. Les conditions naturelles sont telles que les travaux agricoles sont limités à une période de quelque trois mois par an, c'est-à-dire avant, pendant et après

* Attaché de recherche au Conseil norvégien de la recherche scientifique. L'auteur, norvégien, tient à remercier MM. Jean-Luc Clavier, Jean-Marc Fontaine, Mme Odette Guitard et Mme Viviane Fuglestad-Aumeunier, qui ont bien voulu l'aider dans son maniement de la langue française.

1. Certains renseignements proviennent de sources orales. Environ 80 personnes ont été interviewées, pour moitié administrateurs français, et pour moitié Nigériens. Voir la liste complète des noms, dans Finn FUGLESTAD, « Révolte dans le désert », mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence, 1971, p. 115-119.

2. Chiffres approximatifs pour les années 40 : 1 542 000 habitants, dont environ 21 % de Zerma/Sonrai. Voir Edmond SÉRÉ DE RIVIÈRES, *Le Niger*, Paris, Soc. d'éd. géographiques maritimes et coloniales, 1951, p. 32.

3. Jean ROUCH, *Les Songhay*, Paris, Presses universitaires de France, 1954 (« Monographies ethnologiques »), p. 4.

l'unique, très courte et souvent insuffisante saison des pluies, qui dure normalement de juillet à septembre.

Si l'Ouest du Niger peut apparaître, par suite de sa situation géographique, comme une région peu propice à l'agriculture, il faut mentionner que cette contrée est à la fois traversée par l'un des plus grands fleuves d'Afrique, le Niger, et coupée de vallées fossiles (dont le Dallol Bosso), vestiges d'anciens affluents du Niger. Dans ces vallées fossiles (ou *dallol* en peul), les mares se forment rapidement et la nappe phréatique se trouve à quelques mètres du sol seulement. Quant au fleuve lui-même, il a facilité la formation de nombreuses cuvettes, dont le sol se prête assez bien à la culture irriguée⁴. Et si, en fin de compte, les conditions physiques sont défavorables à l'agriculture (en dehors de la vallée du fleuve et des dallols), cette région constitue en revanche un terrain de prédilection pour l'élevage. Mais les Zerma-Sonrai n'ont jamais été des éleveurs et n'ont pas non plus développé de technique leur permettant de s'adonner à l'agriculture irriguée. Comme l'a remarqué M. Rash⁵, leur société et leur technique semblent figées depuis des siècles, les conflits sociaux qui auraient pu donner naissance à un certain développement ayant été résorbés grâce aux migrations.

D'autre part, de nouveaux peuples s'étaient installés dans les régions les plus fertiles de l'Ouest et leurs migrations se poursuivirent, semble-t-il, jusqu'au XIX^e siècle : Wogo sur les îles du fleuve de la région de Tillabéry, Kurtey autour de Tillabéry, Peuls le long du fleuve dans la région de Lamordé et de Say, Peuls, Touareg et Soudié (il s'agit là d'un sous-groupe hausa ayant émigré vers l'ouest) dans le Dallol Bosso⁶. Certes, le Dallol Bosso dans sa partie méridionale — canton de Birni N'Gaouré — est surtout peuplé de Zerma, mais ces Zerma sont politiquement dominés par les Peuls qui détiennent la chefferie. Ne pourrait-on voir dans cette répartition géographique des groupes ethniques, un témoignage de la décadence de la société zerma-sonrai depuis la chute de l'empire de Gao en 1591 ? L'extrême émiettement de cette société à l'arrivée des Français renforce d'autre part cette

4. Les renseignements d'ordre géographique proviennent de Pierre DONAINT et François LANCRENON, *Le Niger*, Paris, Presses universitaires de France, 1972 (« Que sais-je ? », 1461).

5. Yehoshua RASH, « Un établissement colonial sans histoires. Les premières années françaises au Niger, 1897-1906 », Paris, 1972, thèse de 3^e cycle, p. 40 et 268.

6. Pour l'histoire précoloniale de l'Ouest du Niger, voir : Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *Les Wogo du Niger*, Paris, Niamey, I.F.A.N., C.N.R.S., s. d. (« Études nigériennes », 20) ; Yves URVOY, *Histoire des populations du Soudan central (Colonie du Niger)*, Paris, Larose, 1936 ; Jean PÉRIÉ et Michel SELIER, « Histoire des populations du cercle de Dosso (Niger) », *Bull. de l'Institut français d'Afrique noire*, 1950, p. 1015-1074 ; Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, *Les Voleurs d'hommes. Notes sur l'histoire des Kurtey*, Paris, Niamey, I.F.A.N., C.N.R.S., 1969 (« Études nigériennes », 25) ; Y. RASH, « Un établissement colonial... », *op. cit.*

théorie. Cette situation pourrait aussi expliquer l'absence de résistance face à l'avance française, avance pourtant à bout de souffle à son arrivée au Niger ⁷. En fait, nombreux furent les chefs — zerma notamment l'exemple le plus net étant celui de Zermakoye de Dosso — qui facilitèrent la tâche des Français, dans l'espoir que les intrus les aideraient contre leurs ennemis traditionnels, les Peuls et les Touareg. Ce n'est que plus tard, lorsqu'ils perçurent que la présence française signifiait la fin de leur société, telle qu'elle était structurée et fonctionnait, et l'imposition d'un système fiscal trop lourd, que certaines régions zerma se révoltèrent en 1905-06. Au reste, cette révolte, du moins au départ, fut beaucoup plus dirigée contre le Zermakoye, qui tentait d'agrandir son domaine, que contre les Français ⁸.

*
*
*

Dès le début de la colonisation française, l'Ouest apparut comme une région d'insécurité alimentaire. Les premières années de la présence française furent en effet jalonnées de disettes et de famines plus ou moins localisées. Celles de 1900-01 ⁹, 1903 et 1919 ¹⁰ dans le Zermakoye, qui débordèrent largement sur les régions avoisinantes, celle de 1920-21 dans les régions du Sud, limitrophes du Nigéria ¹¹, celle de 1927 commencée dans la région de Say ¹² et qui s'étendit jusqu'à la frontière nigériane ¹³, enfin celle de 1913-15 qui semble avoir été la plus redoutable et surtout la plus étendue au point de figurer parmi les causes qui provoquèrent la révolte des Touareg contre la présence française en 1915-17 ¹⁴. Autre particularité, elle frappa aussi le pays hausa — c'est-à-dire l'Est du Niger (région considérée comme beaucoup plus équilibrée que l'Ouest sur le plan alimentaire) — où elle fut connue sous le nom de *Kakalaba* — « ventre creux » ¹⁵.

Ces disettes ou famines présentent de nombreuses similitudes. Leurs causes, tout d'abord : invasions de sauterelles, sécheresse exceptionnelle (les deux parfois), auxquelles venaient s'ajouter les réquisitions

7. Y. RASH, « Un établissement colonial... », *op. cit.*, p. 3 et 60.

8. *Ibid.*, p. 182-189.

9. *Ibid.*, p. 248.

10. Edmond SÉRÉ DE RIVIÈRES, « Le Zermakoye », manuscrit, 1942, non pag., Arch. Sous-Préf. Tillabéry.

11. Michel SELLIER, « Notes sur le peuplement et l'histoire du Cercle de Niamey » manuscrit, 1951 ?, p. 84 (Collection particulière).

12. P. LOBRY, « Rapport de tournée de recensement », Say, 18 nov. 1951, p. 4 ; Arch. Sous-Préf. Say.

13. BANUTY, « Cercle de Dosso. Rapport politique pour l'année 1928 », p. 6 ; Arch. Prés. Rép., Niamey.

14. FUGLESTAD, *op. cit.*, p. 36-37.

15. J. SERREAU, « Rapport de recensement, Canton de Dungass », Magaria, 12 nov. 1954, p. 4 ; Arch. Sous-Préf. Magaria.

LA FAMINE DE 1931 AU NIGER

démessurées effectuées par les Français, sans souci des possibilités du pays. Leur déroulement ensuite : même expansion le long du fleuve, à partir du Zermaganda, respectant toutefois (si l'on excepte la famine de 1915-17) le pays hausa. L'administration française, quant à elle, ne faisait guère d'effort pour intervenir, n'en ayant d'ailleurs probablement pas les moyens. En effet, durant les premières années de l'occupation française, les militaires en charge s'occupèrent essentiellement du maintien de l'ordre dans cette marche qu'était alors le Niger. Certaines régions étaient notoirement sous-administrées, le Zermaganda par exemple, qui dépendait de Tillabéry, et qui ne recevait que de rares visites d'administrateurs français. Leurs conséquences enfin, dont nous reparlerons, et dont les exodes vers le sud, vers les pays où le mil était plus abondant, constituent l'un des aspects essentiels.

*
* *

Pourtant, l'une de ces famines allait prendre un relief saisissant et laisser dans la mémoire des Zerma-Sonrai un souvenir particulièrement vivace de catastrophe. Il s'agit de celle de 1931. Car tout en répondant au schéma esquissé ci-dessus, celle-ci se distingua par son ampleur, sa durée et ses répercussions.

À l'origine, une invasion de sauterelles contre laquelle l'administration coloniale n'avait pas les moyens de lutter, faute d'avoir pris des mesures adéquates dans le passé, et cela malgré des avertissements sérieux de la part de certains commandants de cercle. En effet, les années précédentes avaient déjà vu déferler sur le Niger des nuées de criquets, causant des dégâts considérables¹⁶. La sécheresse endémique dans ces régions, ne paraît pas avoir été déterminante¹⁷.

Mais il suffit de consulter les rapports administratifs de l'époque, pleins d'une autocritique sévère¹⁸ pour s'apercevoir que le système colonial lui-même, tel qu'il fonctionnait au Niger, joint à l'attitude de l'administration française en 1931, ont contribué non pas à l'éclatement de cette crise, mais à son aggravation.

Nous avons déjà souligné la pauvreté de l'Ouest nigérien. Or dans

16. LOPPINOT, « Cercle de Tahoua, rapport annuel », Tahoua, 1^{er} nov. 1931, p. 11 ; Arch. Préf. Tahoua.

17. Les chiffres des précipitations (en mm) à Niamey entre 1924 et 1933, donnés par Frolov dans le *Bull. du Comité d'études historiques et scientifiques de L'A.O.F.*, t. XIX (1936), n° 1, p. 150-187, ne sont pas particulièrement catastrophiques pour 1930-31 : 1924 : 655 ; 1926 : 433 ; 1927 : 904 ; 1929 : 758 ; 1930 : 732 ; 1931 : 513 ; 1932 : 517 ; 1933 : 428. Mais ces chiffres montrent en tout cas pourquoi le rétablissement fut si lent.

18. À titre d'exemple : TEILLET, « Rapport politique, 1931, Cercle de Dosso » ; Arch. Prés. Rép., Niamey.

le Territoire militaire, devenu, à partir de 1922, la Colonie du Niger, les charges fiscales étaient écrasantes¹⁹, beaucoup plus élevées que dans les autres territoires de l'A.O.F.²⁰. Pour trouver de l'argent, une bonne partie de la jeunesse était obligée de s'expatrier, d'aller travailler à titre temporaire dans les riches colonies de la côte, notamment en Gold Coast²¹. D'autres mesures administratives contribuèrent également à maintenir éloignés des champs les hommes valides, au premier rang desquelles figurent le service militaire, pour lequel les indigènes manifestaient « une aversion complète »²².

Quant au travail forcé, il avait connu une recrudescence dans les années 20, d'une part à cause de l'implantation de l'administration à Niamey à partir de 1927, ce qui nécessitait la construction de bon nombre de bâtiments, d'autre part à cause de la construction du chemin de fer du Dahomey²³. Dans les deux cas les cercles de l'Ouest eurent à fournir les plus forts contingents de main-d'œuvre. S'il n'y a pas lieu de discuter ici le travail forcé en tant que tel, il convient cependant d'insister sur deux aspects de son application au Niger. D'une part, l'administration ne tenait pas compte du calendrier agricole, de sorte que, même pendant la saison des cultures, un village risquait de ne pas disposer d'assez de bras pour les travaux des champs. D'autre part, le recrutement des travailleurs s'effectuant par l'intermédiaire des chefs, sans contrôle sérieux de la part des Français, le même homme risquait — surtout s'il était opposant au chef local — de partir plusieurs fois de suite pour les chantiers de l'administration. Or, sur ces chantiers, si l'on en croit un rapport administratif de l'époque²⁴, régnait une mortalité élevée et les salaires étaient dérisoires, surtout en comparaison de ceux de la Gold Coast²⁵. Bref, durant la saison des cultures de 1930, beaucoup d'hommes étaient absents, certains sous les drapeaux, d'autres sur les chantiers administratifs, d'autres encore en Gold Coast.

19. « Les tarifs actuellement en vigueur ne sont pas très loin du maximum possible » ; ESPERET, « Rapport pour l'année 1929 », Tanout, févr. 1930 ; Arch. Prés. Rép., Niamey. Dans l'Ouest, le taux de la capitation passe de 1,25 F à 7 F en onze ans (1918-1929) et doublera de 1929 à 1941, progression beaucoup plus lente, due justement à la famine ; *Journal officiel de la Colonie du Niger*, 1^{er} janv. 1941, p. 9.

20. « Rapport politique, 3^e trimestre 1930, Subdivision de Dogondoutchi », 10 nov. 1930 ; Arch. Sous-Préf. Dogondoutchi.

21. Les migrations ont été étudiées par Jean ROUCH, *Migrations au Ghana*, Paris, Société des africanistes, 1956.

22. « Rapport politique pour l'année 1926 », Dosso, 27 janv. 1927 ; Arch. Prés. Rép., Niamey.

23. « Cercle de Dosso. Rapport politique pour l'année 1927 », *ibid.*, et LOPPINOT, *op. cit.*, p. 11.

24. LOPPINOT, « Rapport de tournée », Tahoua, 2 déc. 1930, p. 3-4 ; Arch. Préf. Tahoua.

25. Jean TOBY, « Cercle de Tillabéry. Rapport politique, année 1929 » ; Arch. Sous-Préf. Tillabéry.

La mentalité même de l'administrateur français en poste au Niger, bien que très difficile à cerner, nous semble également importante pour la compréhension de ce qui s'est passé en 1931. Un observateur étranger a jugé en ces termes féroces les administrateurs français d'entre les deux guerres : « C'étaient non pas des petits bourgeois transformés en gentilhommes, mais des petits bourgeois transformés en satrapes ! »²⁶. Il est certain que le niveau de recrutement des administrateurs resta relativement médiocre pendant une assez longue période²⁷. Et il est non moins certain que les pouvoirs exorbitants dont jouissaient les administrateurs pouvaient facilement entraîner des abus. Quant au Niger, considéré comme le pays le plus « dur » de l'A.O.F., il avait déjà la réputation d'être une colonie « pénitentiaire », où n'allaient que ceux qui s'étaient rendus indésirables ailleurs. Attendant avec impatience la prochaine mutation qui les en éloignerait, ces administrateurs ne s'intéressaient que d'une manière superficielle à ce qui se passait dans le pays. Force leur était de s'appuyer sur leur entourage immédiat, composé de boys, *matas* (les concubines indigènes) et brigadiers-chefs, intermédiaires, souvent étrangers au pays et intéressés, entre eux et la population locale. Comme, d'autre part, commandants de cercle et chefs de subdivision se renouvelaient à un rythme parfois stupéfiant (à raison de 5 à 6 chefs en un an dans telle subdivision²⁸, 17 chefs en quatre ans dans telle autre²⁹), l'administration était littéralement coupée du pays, ce qui explique pourquoi elle fut prise au dépourvu et mit beaucoup de temps à réagir quand la famine éclata. Certains administrateurs étaient d'ailleurs très conscients de la fâcheuse impression laissée par la comparaison entre la situation du Niger et celle du Nigéria, cette dernière colonie ignorant, entre autres choses, l'indigénat, le travail forcé et le service militaire obligatoire (même théorique)³⁰. Et l'un des problèmes permanents, qui « empoisonnaient » la vie des administrateurs français, était justement les exodes fréquents en direction du Nigéria, mouvements migratoires qui jouaient en quelque sorte le rôle de soupapes de sûreté. Après tout, les paysans hausa et les pasteurs peuls avaient la possibilité de « voter avec leurs pieds » et ils ne s'en privaient pas (un commandant français allait jusqu'à dire que 2 millions de Nigériens — chiffre invraisemblable — étaient passés de l'autre côté de la frontière

26. Geoffrey GORER, *Africa Dances*, London, 1935.

27. Voir à ce sujet William B. COHEN, *Rulers of Empire, the French Colonial Service in Africa*, Stanford, Hoover Institution Press, 1971.

28. TEILLET, *op. cit.*

29. FERAL, « Rapport succinct d'ensemble sur les tournées effectuées au cours de l'année 1935 », Tessaoua, 23 mai 1936 ; Arch. Sous-Préf. Tahoua.

30. LOPPINOT, « Rapport annuel... », p. 1.

durant les trois premières décennies de la présence française³¹. Pour la grande majorité des Zerma-Sonrai en revanche, le Nord du Nigéria était beaucoup trop loin et surtout faisait figure de pays étranger, puisque hausa.

N'avait-on donc rien prévu pour pallier une éventuelle crise alimentaire ? Il existait, certes, des greniers de mil. Mais ils n'étaient pas obligatoires et surtout, ils se trouvaient dans les chef-lieux de canton, parfois très loin des villages. Et comme, d'autre part, ils dépendaient directement des chefs de canton, ils étaient très souvent sabotés, autant qu'il se pouvait³². Car les chefs zerma étaient loin de jouir, auprès de leurs administrés, du prestige dont jouissaient leurs « collègues » hausa auprès des leurs.

*
* *

A Tahoua, pourtant, en pays hausa, le commandant de cercle écrivait, dès janvier 1931, que la situation était préoccupante. Par suite d'une invasion de sauterelles, il manquait 6.000 kg de mil³³. Dans l'Ouest, la situation était également connue dès janvier, du moins pour quiconque était sensible aux signes précurseurs. Car à ce moment-là, le chef le plus prestigieux des Zerma, et certainement le chef le plus estimé et le plus écouté des Français, Seydou, Zermakoye de Dosso, lieutenant de réserve dans l'Armée française, demanda au commandant de cercle une avance de 100 tonnes de mil pour sa province, c'est-à-dire la subdivision centrale de Dosso. Sa demande fut vertement repoussée. Une nouvelle demande, formulée en avril, se traduisit tout de même par la livraison de 10 tonnes de mil. Seydou Zermakoye vida alors ses greniers personnels, ce qui était loin de suffire aux besoins et ce qui surtout, ne provoqua aucune réaction de la part de l'administration coloniale. Il est vrai que celle-ci ne disposait pratiquement d'aucun stock, si bien que, même après les premières pluies de juillet, elle fut incapable de distribuer les semences. Mieux encore, pour faire taire Seydou, on l'envoya représenter le Niger à l'Exposition coloniale à Paris³⁴.

C'est en avril que s'épuisèrent les quantités de mil emmagasinées dans les villages depuis la récolte de 1930. De très nombreux paysans partirent aussitôt à la recherche de mil. D'autres s'enfuirent purement et simplement devant ce qui était déjà devenu une famine. En fait

31. Id., *ibid.*, p. 1-2.

32. LEROY, « Sécurité alimentaire au Niger », mémoire du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (C.H.E.A.M.), 1949.

33. LOPPINOT, « Rapport annuel... », p. 11.

34. TEILLET, *op. cit.*

les exodes, liés au fléau, se produisirent en deux temps. D'abord, dès le début de la famine, fuite éperdue, souvent sans but. Puis, beaucoup plus tard, deuxième exode, ordonné celui-ci, provoqué par ce qu'on est bien obligé d'appeler les maladroites de l'administration française. En effet, ceux qui étaient restés et avaient échappé à la mort, réclamèrent la diminution, voire la suppression pure et simple de l'impôt pour 1931. Mais l'administration refusa. Comme il fallait verser l'impôt globalement, par villages, cela signifiait que les paysans étaient obligés de verser non seulement leur propre part des taxes, mais encore la part de ceux qui étaient partis ou morts, puisque les rôles de l'impôt n'avaient pas été révisés. Dans certains villages du Zermaganda, où la moitié seulement de la population recensée demeurait encore, l'impôt avait de ce fait été majoré de 100 %. Le plus grave fut que cette majoration de l'impôt empêcha les paysans de s'approvisionner en mil. Car depuis le début de la famine certains chefs et commerçants (et même au moins un administrateur français...) disposant de capitaux suffisants avaient réussi à acheter du mil à l'étranger. Mais le prix du mil était très élevé et les paysans, démunis d'argent, ne purent en acheter ³⁵.

* * *

Combien de Nigériens moururent des suites de cette terrible famine et combien partirent ? Ne possédant que des données isolées, il nous paraît hasardeux d'avancer un chiffre global, même approximatif. Au surplus, les rares chiffres qu'on peut glaner ça et là dans les rapports administratifs, sont sujets à caution. Et cela pour plusieurs raisons : les recensements administratifs avaient d'abord un caractère fiscal, de sorte que les administrés cherchaient à dissimuler autant que possible ceux qui étaient le plus facilement dissimulables, les enfants en bas âge ³⁶. Or ce groupe fut le plus éprouvé en 1931. Même lorsque nous avons quelques chiffres sur la diminution de la population, nous ne pouvons pas toujours faire le départ entre ceux qui moururent et ceux qui s'en allèrent. Parmi les morts figurent seulement ceux qui moururent dans l'année, auxquels il faudrait ajouter ceux qui, sous-alimentés, succombèrent un peu plus tard. Un administrateur parle — pour le cercle de Niamey — de « mortalité énorme » et ajoute « des villages entiers [avaient] disparu, et une classe d'âge, celle des enfants nés en 1929-30 et 1931, fut à jamais décimée » ³⁷. D'après un rapport

35. Le « mécanisme » est expliqué par HÉBERT, « Rapport de tournée dans le Djermaganda », Tillabéry, 2 déc. 1933, p. 3-4.

36. L'attitude des Nigériens à l'égard des recensements a été mise en relief dans la thèse de Ralph FAULKINGHAM, « Political Support in a Hausa Village », East Lansing, Michigan State University, 1970 (dact.).

37. Michel SELIER, *op. cit.*, p. 84.

de l'époque, 5.090 personnes sur une population totale de 61.000 moururent dans la subdivision centrale de Niamey³⁸. Dans la subdivision de Say, région relativement peu touchée par la famine, le nombre des contribuables (c'est-à-dire les enfants non compris) diminua de 42.170 à 39.818. La subdivision de Dogondoutchi, également peu touchée, perdit 3.000 contribuables, sur une population qui peut être évaluée au maximum à quelque 80.000 personnes³⁹. Dans la subdivision centrale de Dosso (population totale approximative : 85.000), l'administration dénombra 5.600 mort et 14.400 émigrants, tout en avouant que le chiffre exact était probablement deux à trois fois plus élevé⁴⁰. La population totale aurait donc diminué d'environ 50 %. Pour la région de Zermaganda, certainement la plus éprouvée, nous n'avons aucun chiffre global. Et pour cause. Aucun agent de l'administration coloniale ne visita la région entre 1930 et 1933⁴¹. Aussi pour le Zermaganda, comme pour l'ensemble de l'Ouest, est-il impossible de chiffrer les pertes avec exactitude. Entre un tiers et la moitié de la population ?

Quant à la répartition des dégâts par régions géographiques et par groupes ethniques, elle se laisse plus facilement deviner. Car si les recensements doivent être utilisés avec prudence, on peut présumer que les mêmes erreurs ont été commises partout, surtout quand le même agent était chargé de recenser une subdivision entière, ce qui arrivait souvent. De ce fait, il nous paraît possible de comparer les chiffres, d'autant plus qu'ils révèlent une certaine cohérence, comme nous allons le voir.

Nous avons déjà dit que le Zermaganda fut très probablement la région la plus durement touchée. Venait ensuite la subdivision centrale de Dosso, également habitée par des Zerma. Pour le cercle de Niamey, nous disposons de chiffres détaillés par canton, qui révèlent que, dans les 8 cantons de la subdivision centrale, la diminution moyenne du nombre des contribuables fut de l'ordre de 25 % entre 1931 et 1933. Mais entre ces cantons existaient de très grandes différences, le seul canton peul, Lamordé, accusant une perte de moins de 10 %, Boboye, canton zerma de l'autre côté du fleuve ayant en revanche perdu presque 60 % de ses contribuables. Pour la subdivision de Filingué (qui correspond *grosso modo* au Dallol Bosso supérieur) la perte globale de con-

38. « Circulaire à Messieurs les Administrateurs des Cercles de Niamey, Dosso et Tillabéry », Niamey, 2 mai 1932, p. 1 ; Arch. Préf. Niamey. — Le chiffre de la population totale provient de DURANTEAU, « Cercle de Niamey, rapport politique, année 1933 », p. 4, *ibid.*

39. Ne disposant pas de chiffres pour la population globale en 1931, nous avons extrapolé à partir de chiffres pour 1941. Voir « Monographie de la Subdivision de Dogondoutchi », Arch. Sous-Préf. Dogondoutchi.

40. TEILLET, *op. cit.*

41. HÉBERT, *op. cit.*, p. 6.

tribuables était seulement de l'ordre de 3,5 %, mais elle s'élevait à 7 % dans l'unique canton zerma, le Tondikandia. Une autre source, avançant des chiffres pour la diminution de la population globale de la subdivision, situe les pertes nettes aux alentours de 10 %, mais les évalue à près de 27 % pour le canton de Tondikandia⁴². Même ordre de grandeur dans la subdivision de Say : pertes globales 16 %, pertes dans l'unique canton zerma (Kirtachi) plus de 20 %.

Si nous considérons le ralentissement du mouvement commercial, nous retrouvons la même cohérence. Diminution des exportations de l'ordre de 80 % dans la subdivision centrale de Niamey (où les Zerma-Sonrai sont en majorité), de 54 % dans la subdivision de Filingué, et seulement de 17 % dans la subdivision (à prédominance peule) de Say⁴³.

Le fait que les plateaux du Zermaganda et de Dosso aient été les plus touchés, correspond à une certaine logique géographique, ces régions étant les plus arides et possédant le sol le plus ingrat (avec la subdivision de Téra, pour laquelle nous ne disposons malheureusement pas de données). Mais le point troublant est que, même à l'intérieur de régions où les conditions naturelles étaient relativement uniformes, les Zerma-Sonrai semblent avoir résisté beaucoup plus faiblement aux ravages de la famine que les autres ethnies. Pour les Peuls c'est bien entendu le cheptel qui leur a permis de traverser la crise relativement indemnes (en sacrifiant jusqu'à 90 % de leur bétail...).

Mais, on peut alors se demander pourquoi les Zerma-Sonrai, vivant dans une région à vocation pastorale, n'ont jamais manifesté un grand intérêt pour une activité économique à laquelle cette contrée semblait prédestinée. Ne sommes-nous pas ici finalement en présence d'un phénomène d'ordre social, historique et mental beaucoup plus qu'économique ? Sans vouloir aller aussi loin que les Touareg, qui mirent la famine sur le compte de la « paresse » des Zerma-Sonrai, il nous semble évident qu'une certaine mentalité, un certain mépris pour le travail manuel avaient mal servi les Zerma-Sonrai en 1931. C'est contre cette même mentalité que les responsables actuels du développement rural ont à se battre, et qu'un vieux villageois définit en ces termes : « Nous ne sommes pas des cultivateurs, mais des guerriers... » Souvenir de l'ancien empire de Gao ? Sentiment d'appartenir à une race supérieure, d'essence guerrière, parce que « noble » ? Et les « nobles », les *maïga*, sont légion, surtout chez les Sonrai de Téra. C'est, nous semble-t-il,

42. Pierre BRACHET, « Monographie du Canton de l'Imanan », Filingué, 28 févr. 1943, p. 16 ; Arch. Sous-Préf. Filingué.

43. Toutes les données ont été calculées d'après des chiffres fournis par DURANTEAU, « Rapport économique annuel, Cercle de Niamey, année 1932 », p. 1-6 ; Arch. Préf. Niamey.

cette mentalité qui explique l'extrême émiettement politique des Zerma-Sonrai (car celui qui se croit « noble » veut commander et non obéir), cette « atomisation » politique qui favorisa d'abord l'installation des autres peuples, puis la conquête française. C'est encore cette mentalité qui explique en partie pourquoi un si grand nombre de jeunes Zerma-Sonrai, contrairement aux Hausa, Peuls et Touareg (qui pourtant eux aussi avaient besoin de trouver de l'argent, pour payer les impôts notamment) s'expatriaient temporairement sur la côte, préférant travailler manuellement dans un pays étranger, loin des yeux des villageois. Mentalité qui correspondait en somme à une autre réalité socio-économique, à une autre époque où le travail de la terre incombait aux captifs⁴⁴. Bien que les chiffres fassent défaut, il paraît possible d'affirmer que les anciens captifs, leurs maîtres d'autrefois fussent-ils peuls, touareg ou zerma-sonrai, se défendirent beaucoup mieux que les autres classes sociales.

En résumé, la grande famine de 1931 fut provoquée par une invasion de sauterelles et par une sécheresse exceptionnelle, deux fléaux naturels qui prirent l'administration coloniale au dépourvu, tandis que l'absence de nombreux hommes valides et ce qu'il faut bien appeler l'aveuglement des reponsables français contribuèrent à aggraver singulièrement la crise, qui se termina par une mortalité et des départs massifs. Les Zerma-Sonrai furent les plus éprouvés, parce qu'ils habitaient les régions les plus pauvres et aussi parce que leur mentalité ne correspondait plus aux réalités économiques et sociales de l'époque.

Deux facteurs supplémentaires méritent de retenir l'attention. Il faut noter d'abord que, contrairement aux idées admises, la famine de 1931 semble avoir frappé une partie du pays hausa et notamment le cercle de Tahoua⁴⁵. Bien que la mortalité semble y avoir été plus réduite, la subdivision sédentaire de Tahoua perdit à elle seule 10.000 contribuables qui partirent pour le Nigéria⁴⁶. En revanche, plus à l'est, dans les cercles de Maradi et de Zinder, il n'y a plus trace des difficultés rencontrées dans l'Ouest. Il importe de signaler en outre que la famine de 1931 fut suivie de plusieurs années difficiles, avec des récoltes déficitaires. Dans la subdivision centrale de Niamey par exemple, la récolte de 1931 s'éleva à 71 kg de mil par tête d'habitant, et dans la subdivision de Say à 117 kg, chiffres de beaucoup inférieurs à la quantité nécessaire telle que l'évaluait l'administration; soit 140 kg

44. Henri RAULIN, *Techniques et bases socio-économiques des sociétés rurales nigériennes*, Paris, Niamey, I.F.A.N., C.N.R.S., s. d., p. 85 (« Études nigériennes, 12 »).

45. « Rapport de tournée de recensement, Canton de Keita, Cercle de Tahoua », Tahoua, 25 juin 1932; Arch. Préf. Tahoua.

46. Georges BROUIN, « Rapport de tournée, Subdivision sédentaire de Tahoua », Tahoua, 23 sept. 1944, p. 11; *ibid.*

par tête d'habitant ⁴⁷. Il fallut attendre 1933 pour avoir de nouveau une récolte convenable, voire abondante, dans certaines régions ⁴⁸. C'est également cette année-là que commença le retour des fugitifs ⁴⁹.

A long terme, il est vraisemblable que la période alimentaire difficile, à partir de 1931, contribua à affaiblir physiquement les habitants de l'Ouest, les rendant vulnérables à la méningite cérébro-spinale, autre fléau des pays sahéliens. Or le Niger subit, dans les années 30, une vague d'épidémies de cette maladie qui dura jusqu'en 1939 ⁵⁰.

Dernier indice des difficultés éprouvées par le Niger entre 1931 et 1939 : durant cette période, le taux de croissance de la population fut seulement de 0,7 %, alors que celui de la décennie précédente (1921-31) avait été évalué à 43 % ⁵¹.

Les événements de 1931-32 marquent la faillite de la « politique » (si tel est le mot qui convient) suivie jusqu'alors par l'administration coloniale du Niger. Mais ils marquent aussi un changement radical dans l'attitude française. Jusque là, l'administration s'était presque exclusivement préoccupée d'imposer et de maintenir la paix. Désormais la sécurité alimentaire allait devenir l'objectif — certains diront l'obsession — numéro un de l'administration coloniale ⁵². Dès 1932, outre l'introduction de la lutte anti-acridienne, deux mesures, qui allaient être considérablement amplifiées dans l'avenir, furent prises : d'abord, l'introduction de cultures dites « d'appoint » et, en premier lieu, du manioc (tubercule inaccessible aux sauterelles), ensuite la création de greniers obligatoires ⁵³. Cette dernière mesure faillit d'ailleurs aggraver la situation, puisque l'administration centrale à Niamey, décidément peu au courant de la situation du pays, ordonna un emmagasinement de mil tel qu'il équivalait à 50 % de la récolte de 1932 ⁵⁴. A long terme cependant, le système des greniers obligatoires fut organisé et étendu à l'ensemble de la Colonie, jusqu'au pays hausa où une telle mesure ne s'imposait pas. Contrairement à l'ancienne formule,

47. DURANTEAU, « Rapport économique... », *op. cit.*, p. 2.

48. COSTA SOARÈS, « Compte rendu de tournée, Subdivision Centrale de Dosso », Dosso, 27 nov. 1933 ; Arch. Prés. Rép., Niamey.

49. Lettre du commandant de cercle de Dosso au Gouverneur, Dosso, 19 sept. 1933 ; *ibid.*

50. D^{rs} TCHELLE et CHAMORIN, « La méningite cérébro-spinale au Niger », Niamey (O.M.S.) s.d. (Direction départementale de la Santé, Dosso).

51. Calculé d'après les chiffres donnés dans *Outre-Mer*, Paris, Ministère de la France d'outre-mer, 1956, et SÉRÉ DE RIVIÈRES, *op. cit.* Ces chiffres sont bien entendu sujets à caution.

52. Voir par exemple la circulaire du lieutenant-gouverneur du Niger du 18 févr. 1933, *Journal officiel de la Colonie du Niger*, 1^{er} mars 1933, p. 78-79.

53. Une série successive de décrets et arrêtés organisa les greniers, notamment l'arrêté du 31 déc. 1936 (voir *J. O. du Niger*, 20 janv. 1937, p. 23).

54. « Rapport économique, 4^e trimestre 1932, Subdivision de Say », Say, 31 déc. 1932, p. 1 ; Arch. Préf. Niamey.

les nouveaux greniers devaient être familiaux et non plus cantonaux. On les divisa d'ailleurs en greniers de soudure et greniers de disette proprement dits.

Dans le domaine administratif, deux gouverneurs énergiques, Court (1932-34) et Toby (1942-54) firent de leur mieux pour attirer au Niger des hommes généralement compétents. Ils prônèrent une politique de tournées constantes, de prises de contact avec la brousse, et transformèrent en quelque sorte l'administration française en une administration itinérante.

Parallèlement les Français s'efforçaient d'aménager et de mettre en valeur les nombreuses cuvettes le long du fleuve, avec cependant des résultats médiocres⁵⁵. Quant à l'arachide, culture destinée à créer un surplus monétaire, elle devint vite très populaire en pays hausa, mais ne rencontra pas le même succès parmi les paysans zerma-sonrai⁵⁶. Faut-il voir là aussi l'influence de facteurs qui ne seraient pas tous économiques ou géographiques ? Les administrateurs français le crurent, puisqu'ils mettaient en valeur l'ardeur au travail des Hausa, l'opposant à la « paresse » des Zerma-Sonrai⁵⁷. Un ministre bien connu, toujours membre du gouvernement nigérien, Sonrai de surcroît, semble partager leur point de vue. N'a-t-il pas proposé de réintroduire le travail forcé, sous le prétexte que les Zerma-Sonrai ne travaillaient pas assez ? Pouvons-nous affirmer que la société hausa, beaucoup plus homogène, moins « esclavagiste » à l'époque coloniale, et surtout plus autoritaire, plus hiérarchisée, moins guerrière et dominatrice aussi que la société zerma-sonrai, était, des deux sociétés en présence, la plus « adaptable » aux nouvelles conditions socio-économiques imposées par les Français⁵⁸ ? Il est en effet difficile d'expliquer la différence qui existe entre l'Est et l'Ouest du Niger (et qui se fait encore sentir à l'heure actuelle, aussi bien sur le plan économique que sur le plan politique), sans tenir compte de ces différences d'ordre social, historique et politique, voire religieux, et l'attitude à l'égard du travail qui en résulte.

55. Diouldé LAYA, *Recherches et développement. Les projets de mise en valeur des cuvettes de Kutukale et Karma en pays songhay*, Niamey, Paris, I.F.A.N., C.N.R.S., d. s., p. 55-58 (« Études nigériennes », 24) et *Discours prononcé par le Gouverneur Ramadier à la séance d'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée territoriale du Niger le 29 mars 1955*, Niamey, Impr. Fanon, p. 8-9.

56. Voir G. BESSE, « Rapport sur l'Opération Hirondelle », Niamey, 20 juill. 1954, p. 1 ; Arch. Sous-Préf. Gaya.

57. DURANTEAU, « Rapport économique... », p. 2.

58. Cette différence entre l'Est et l'Ouest a été mise en relief par Raulin, *op. cit.*, p. 1-5.

*
* *

Les mesures prises par les autorités françaises, portèrent leurs fruits, en ce sens qu'elles éloignèrent du Niger le spectre de la famine. L'introduction du manioc en particulier, évita peut-être une deuxième famine en 1932⁵⁹, année où cette plante formait déjà le dixième de la récolte totale dans certaines régions⁶⁰. Quelques disettes localisées (région de Loga en 1941⁶¹, Zergamanda en 1945⁶²) ne purent être évitées. D'autre part, la récolte de 1942 fut déficitaire pour l'ensemble de la colonie⁶³, et celle de 1954 déficitaire dans les cercles de l'Ouest⁶⁴. Mais il faut attendre 1968 pour retrouver de nouveau une véritable crise alimentaire⁶⁵.

Si donc la famine de 1931 provoqua une révision de la politique française, il ne semble pas, en revanche, qu'elle ait été à l'origine de changements sociaux, économiques, politiques ou psychologiques chez les Zerma-Sonrai. Il est probable aussi qu'elle entraîna une aggravation de certaines inégalités sociales, en ce sens qu'elle permit à certains chefs et commerçants (deux rôles joués parfois par une seule personne) de s'enrichir en spéculant sur la hausse du prix du mil. Elle facilita certainement aussi l'accaparement des terres par les chefs (les Amirou et les Koy) précipitant une évolution commencée bien avant 1931. Ici encore nous retrouvons cette même différence entre l'Est et l'Ouest du pays. En effet, en pays hausa la terre n'a pas de valeur en soi, elle appartient à celui qui l'exploite, alors que dans l'Ouest, elle possède une valeur intrinsèque⁶⁶; elle peut être louée, et le fut, en particulier aux anciens captifs qui, au lendemain de leur libération, se trouvèrent libres, mais sans terres.

Jusqu'à preuve du contraire, la famine de 1931 n'a donc pas bousculé les habitudes des Zerma-Sonrai. Pas de modifications sensibles sur le plan social, pas de naissance de religion nouvelle, ni de mouvements d'opposition; le hamallisme, mouvement islamique à tendance xéno-

59. DURANTEAU, « Rapport économique... », p. 4.

60. « Rapport économique, 4^e trim. 1932, Say », p. 1.

61. Paul URFER, « Rapport de tournée de recensement, Canton de Loga », Dosso, 20 avr. 1947, p. 2; Arch. Prés. Rép., Niamey.

62. VALLET, « Rapport de tournée de recensement, Canton de Simiri », Ouallam, 15 oct. 1947, p. 1; Arch. Sous-Préf. Tillabéry.

63. « Chronique de la mission catholique de Zinder », (journal manuscrit, Mission catholique de Zinder).

64. *Le Démocrate*, Niamey, hebdomadaire multigr., 19 juin 1954, p. 5-6.

65. *Fraternité-Matin*, Abidjan, 17 sept. 1969, p. 7, compte rendu de la conférence de presse du Président Hamani Diori.

66. RAULIN, *op. cit.*, p. 81 et suiv.

phobe, ou plus exactement jugé tel par les autorités françaises⁶⁷, qui se répandit dans l'Ouest avant, pendant et surtout immédiatement après la deuxième Guerre mondiale, trouva ses adhérents non pas chez les Zerma-Sonrai, mais parmi les anciens captifs peuls, les *rimaibé*⁶⁸. Pour le Zerma-Sonrai, la famine fut, en fin de compte, noyée dans l'océan de la fatalité, conséquence acceptée « de ces sautes continuelles d'humeur des moniteurs de la nature »⁶⁹.

FINN FUGLESTAD.

RÉSUMÉ

Une sécheresse relative et surtout une invasion de sauterelles sont à l'origine de la grande famine qui ravagea l'Ouest nigérien en 1931. L'administration française, partiellement coupée du pays, demeura inactive, et ne prit conscience de la gravité de la situation qu'au moment où il était déjà trop tard. Il est d'autre part probable que le système administratif en vigueur (indigénat, travaux forcés, obligations militaires, etc.), en privant le secteur agricole d'une partie de sa main-d'œuvre, pendant la saison des cultures, ait contribué à l'éclatement et surtout à l'aggravation de la crise.

Il est impossible d'évaluer exactement les dégâts causés par la famine. La diminution de la population aurait été de l'ordre de 25 à 50 %. Cependant, les différents groupes ethniques ont été inégalement touchés. Les Mawri, Soudié et Peuls le furent beaucoup moins que les Zerma/Sonraï, qui peuvent être considérés comme les principales victimes de la grande famine de 1931. La cause en est la société même des Zerma/Sonraï, guerrière et aristocratique, qui méprise le travail manuel.

Finalement, la famine marqua un tournant dans la politique de l'administration française. Jusqu'alors presque exclusivement préoccupée de maintenir l'ordre, son action à partir de 1931 fut conditionnée par le problème de la sécurité alimentaire.

SUMMARY

An invasion of locusts and, to a lesser extent, drought, were the main reasons for the 1931 famine in Western Niger. The French administration, to a certain extent out of touch with the country, remained inactive, and

67. C'est l'opinion de Pierre ALEXANDRE, « A West African Islamic Movement : Hamallism in French West Africa », dans ROTBERG & MAZRUI ed., *Protest and Power in Black Africa*, New York, Oxford University Press, 1970, p. 497-512.

68. Bureau des Affaires politiques et administratives (A.P.A.) : « Le Hamallisme dans la politique locale africaine », Niamey, 15 mai 1948, p. 5 ; Arch. Sous-Préf. Say.

69. ROUCH, *Les Songhay*, p. 20.

LA FAMINE DE 1931 AU NIGER

only became conscious of the gravity of the situation once it was too late. It is also possible that the administrative system under way (*indigénat* forced labour, military service, etc.), whilst depriving the agricultural sector of part of its manpower in the height of the season, contributed to the outbreak of the crisis and added to its deterioration.

The damage done by the famine is impossible to evaluate with precision. The population appears to have been reduced by 25 to 50 %. However, the various tribes were not all affected to the same extent. The Mawri, the Sudie and the Fulani stood up to the great famine of 1931 better than the Zerma-Sonrai who may be considered the main victims. The reason lies within the Zerma-Sonrai society itself : warlike and aristocratic, they despise manual labour.

Finally, the famine marked a turning point in French administrative policy. Before then, almost exclusively preoccupied by the problem of keeping order, government action after 1931 was to be based on that of producing sufficient food.